



## COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NPDC

Samedi 9 janvier 2021 à 9h  
Au stand de tir de Bully les Mines

- Présents :** Mmes Marie-Paule BEAUVOIS, Blandine BOURDERIOUX, Marie-Claude COLLET, Annie DELANGHE, Marie-Josée NOEL, Pierrette WORME  
MM. Michel BACZYK, Maxime BERTEAUX, Gérard BOUTTEVILLE, Pascal CAMPION, Gérard DEJARDIN, Michel DELANGHE, Maximilien FUND, Jean-Luc JENICOT, René JOSSIEN, Renaud KLINCKEMAILLIE, Antoine LAMBOUR, Christophe LIEBAERT, Christian NOEL, Joseph PICARD, Sébastien PROUVEUR, Serge SPROCQ, Bernard TAVERNE, Pascal VANNERCQ,
- Excusés :** MM. Dimitri DUTENDAS

### 1 - Intervention du Président de la Ligue

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du comité directeur de la Ligue nouvellement élus.

Il rappelle les principes d'éthique et les règles de déontologie en tant que membre élu du Comité Directeur de la Ligue :

- Les débats au sein du comité directeur sont confidentiels
- Lorsqu'un vote est effectué, il faut le respecter et l'appliquer sans débat hors comité
- Nous sommes élus au Comité Directeur de la Ligue pour être au service du sport et de tous les clubs. Il ne faut pas être membre pour favoriser son club, sa discipline, ses intérêts personnels.
- Il faut se méfier des fausses nouvelles annoncées par les réseaux sociaux.

Les comptes rendus des réunions de bureau seront envoyés aux membres du Comité Directeur. Ce sont des documents confidentiels de travail. Ils ne sont pas à afficher ni à divulguer dans les clubs. Ils ne sont plus communiqués aux clubs, car ils ont été utilisés d'une manière malveillante. Seuls les comptes rendus du Comité Directeur de la Ligue sont communiqués à tous les clubs, et sont disponibles sur le site de la Ligue.

Le Président réprecise les différentes mesures prévues pour les acquisition et renouvellement de détention des armes. Le carnet de tir est supprimé, il faut appliquer les textes de loi.

Il ne souhaite pas mettre sur le site de la ligue les textes de loi, il faut se référer aux textes officiels sur le site de l'état.

### 2 - Vote pour les membres du Bureau et des commissions de la Ligue :

#### ✓ Propositions du Président de la Ligue et élection du BUREAU :

Rappel du Règlement Intérieur :

Chapitre 2 : Le Bureau  
Article 22

Le Bureau dont la représentation féminine doit être proportionnelle au nombre de licenciées éligibles à la date de la clôture de l'exercice précédent est constitué de 10 membres comprenant :

- le Président de la Ligue de Tir,
- un premier Vice-président,
- deux vice-présidents représentant chaque département,
- un Secrétaire Général,
- un Secrétaire Général Adjoint,
- un Trésorier Général,

Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais



- un Trésorier Général Adjoint,
- deux membres désignés par le Comité Directeur

Le Premier Vice-président remplace le Président provisoirement empêché.

#### Article 23

Le Bureau a délégation permanente pour administrer la Ligue. Il est responsable devant le Comité Directeur.

#### Article 24

Le Bureau se réunit au moins six fois par an. Lors de sa première réunion, il établit son calendrier.

La convocation est adressée sept jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Cette convocation comporte un ordre du jour précis établi par le Président.

Président (élu par l'AG) :	Michel BACZYK
Secrétaire Générale :	Annie DELANGHE
Trésorier 1 <sup>er</sup> Vice-Président :	Renaud KLINCKEMAILLIE
Secrétaire Adjointe :	Marie-Josée NOEL
Trésorier Adjoint :	Pascal VANNERCQ
Vice-Président Nord :	Gérard DEJARDIN
Vice-Président Pas-de-Calais :	Joseph PICARD
Membre 1 (GS) :	Michel DELANGHE
Membre 2 (RRA) :	Christian NOEL
Invités permanents :	
Président d'honneur :	Gérard BOUTTEVILLE
RFL et REL :	Maximilien FUND

Les membres du Comité Directeur présents votent à l'unanimité la proposition du Président pour la composition du BUREAU de la Ligue. Le vote s'est effectué à main levée, personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret.

#### ✓ Propositions du Président de la Ligue et élection des responsables et membres des commissions.

Le Président de la Ligue propose au Comité Directeur de la Ligue les différents responsables des commissions administratives et sportives :

- Communication : Marie-Josée NOEL
- Homologation : Serge SPROCQ
- Finances : Michel BACZYK
- Discipline : Gérard BOUTTEVILLE
- Juridique : Le bureau
- Médecin : Christophe LIEBAERT
- Gestion Sportive : Michel DELANGHE
- Pédagogie/Formation : Maximilien FUND
- Entraînement : Maximilien FUND
- Armes Anciennes : Pascal VANNERCQ
- ISSF/IAU/EDT : Jean-Luc JENICOT
- Silhouettes Métalliques : Antoine LAMBOUR
- TAR/22 HUNTER/TSV: Serge SPROCQ
- Arbitrage: Christian NOEL

Le Président demande s'il y a d'autres candidats pour ces postes.

N'ayant pas d'autres candidatures, les responsables des commissions sont élus à l'unanimité des membres présents. Le vote s'est fait à main levée, personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret.



Le Président fait ensuite appel à candidature auprès des membres du comité directeur pour intégrer les différentes commissions.

Le Comité Directeur a souhaité faire appel à quelques non élus et spécialistes pour intégrer les commissions.

Le Président enverra un courrier à tous les licenciés afin de leur demander leur accord pour intégrer les commissions concernées.

La commission Discipline sera finalisée lors de la prochaine réunion de bureau du 15/01/2021. La liste finalisée des commissions sera diffusée avec le compte rendu de la réunion. Elle sera mise sur le site de la Ligue.

Le Président souhaite que les commissions se réunissent rapidement afin de travailler sur le plan de développement de la Ligue (dans les rubriques les concernant).

#### **4 - Point sur la Gestion Sportive :**

##### **✓ Régional du Championnat de France des Clubs :**

Le Championnat de France des Clubs est prévu les 13 et 14 mars 2021 à Longuenesse.

Pour les qualifications, 1 seul échelon sera organisé : le régional.

Pour les Ecoles de Tir, il est prévu dans les installations du club de Wattrelos le 31 janvier 2021, et pour les Adultes, à Douai les 6 et 7 février 2021. Les informations concernant l'organisation de ces championnats ont été envoyées à tous les clubs de la Ligue et sont disponibles sur le site.

##### **✓ Championnat de France 10 m**

Il est prévu du 12 au 17 avril 2021 au CNTS à Châteauroux.

1 seul échelon qualificatif sera organisé : le régional prévu les 27 et 28 février et 6 et 7 mars 2021.

##### **✓ Challenges de l'Avenir :**

Les tours des challenges de l'avenir peuvent avoir lieu dans les différents stands, s'il y a accord de la municipalité.

#### **5 - Point sur les Formations et Entraînements :**

Maximilien FUND, le Responsable de Formation et des Entraînements de la Ligue présente ses missions dans le cadre de son contrat d'apprentissage.

Les dates d'inscription pour les 2 sessions d'une journée du Certificat de capacité à accueillir et conseiller (CAC) ont été programmées et les informations envoyées à tous les clubs (1<sup>ère</sup> session le 23 janvier 2021 à Wattrelos et 2<sup>ème</sup> session le 24 janvier 2021 à Bully les Mines).

C'est la 1<sup>ère</sup> étape pour la formation du Brevet Fédéral Animateur qui se déroulera sur 4 jours.

#### **6 - Intervention du Trésorier général et de la Secrétaire générale :**

##### **✓ Secrétaire générale :**

Annie DELANGHE communique aux membres du Comité Directeur l'organisation de fonctionnement des commissions. Celles-ci doivent, comme demandé par le Président au moins 1 fois par an (voir 2 si nécessaire). Un compte-rendu doit être rédigé, et une feuille de présence établie. Le compte rendu validé par les membres de la commission devra être transmis rapidement au Président, Trésorier et Secrétaire de la Ligue.

Celle-ci le communiquera aux membres du Comité.

Rappel : les commissions sont source de propositions, mais pas de décisions.

Les comptes rendus seront ensuite étudiés en réunion de Bureau, puis s'il y a lieu, votés en Comité Directeur.



Pour cette 1<sup>ère</sup> année de l'olympiade, il est souhaitable que les commissions se réunissent rapidement pour la mise en place du plan de développement. Les réunions se dérouleront au siège de la Ligue.

Les responsables de commission s'assureront que la salle de réunion de la Ligue est disponible pour fixer la date de leurs réunions.

Toutes les informations envoyées aux clubs seront également communiquées aux Membres du Comité Directeur.

✓ **Trésorier général :**

Pour les feuilles de demande de remboursement des frais kilométriques et péages des commissions, c'est le responsable de la commission qui gère et vérifie la cohérence des demandes.

Tous les justificatifs originaux doivent être joints à la feuille. Après vérification, il transmet les feuilles au trésorier pour le paiement.

Tous les ans les différents barèmes de remboursement et tarifs sont mis au vote du Comité Directeur.

**7 - Clôture de la réunion à 11h30 :**

Le Président étant retenu par d'autres obligations, Renaud KLINCKEMAILLIE 1<sup>er</sup> Vice-Président remercie tous les nouveaux élus de leur présence. Il remercie également le club de Bully les Mines d'avoir accueilli cette 1<sup>ère</sup> réunion du Comité Directeur de la Ligue.

Le 15 janvier 2021

Annie DELANGHE  
Secrétaire Générale

Michel BACZYK  
Président de la Ligue de Tir NPDC